

SÉANCE ORDINAIRE

16 AVRIL 2019

Deux cent quarante-huitième séance du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, tenue au centre administratif, 210, rue Notre-Dame, Saint-Jean-sur-Richelieu, ce 16^e jour d'avril 2019 et à laquelle sont présents :

Présences : Mesdames et messieurs les commissaires : Nadine Arseneault, François Blais, Andrée Bouchard, Pierre Boudreau, Manon Côté, Marie Josée Gagnon, Josée Hébert, Martine Lalonde, Anne-Marie Noël, Martin Paquette, Stéphane Surprenant et Lynda Tessier.

Autres présences : Monsieur Eric Blackburn, directeur général;
Monsieur Mario Champagne, directeur général adjoint et secrétaire général;
Madame Dominique Lachapelle, directrice générale adjointe;
Madame Sophie Latreille, directrice générale adjointe;
Monsieur Alain Camarais, directeur du Service des ressources éducatives aux jeunes;
Madame Céline Falardeau, directrice du Service des affaires juridiques et des communications;
Madame Annie Lussier, directrice du Service des technologies de l'information;
Madame Elizabeth Mc Donough, directrice du Service des ressources matérielles.

Absences : Madame et messieurs les commissaires : Isabelle Brulotte, Réjean Bessette et Pierre Therrien.

01. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Madame Andrée Bouchard, présidente, ouvre la séance.

02. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

HR 19.04.16
001

Il est proposé par madame Nadine Arseneault :

Que l'ordre du jour soit accepté avec la modification suivante :

Ajouter le point suivant :

- 10.1 Convention relative à la perception des taxes scolaires avec la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu (document séance tenante : RF 19.04.16-10.1).

ORDRE DU JOUR

01. Présences et ouverture de la séance.
02. Adoption de l'ordre du jour.
03. Plan d'engagement vers la réussite.
04. Période de questions du public.
- 05.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil des commissaires du 26 mars 2019 (document SG 19.04.16-05.1).
 - Suivi au procès-verbal.
- 05.2 Correspondance
 - 05.2.1 De monsieur Jean-François Primeau, directeur des services du secrétariat général, des communications et de l'informatique à la Commission scolaire de la Vallée-des-Tisserands : résolution CC-3156-190325 adoptée par le conseil des commissaires le 25 mars 2019 – Gouvernance de l'école publique.
 - 05.2.2 De monsieur Marc Soucie, secrétaire général à la Commission scolaire des Appalaches : résolution CC-1819-059 adoptée par le conseil des commissaires le 26 mars 2019 – Gouvernance de l'école publique.

- 05.2.3 De madame Élyse Giacomo, secrétaire générale à la Commission scolaire du Chemin-du-Roy : résolution 111-CC/19-03-27 adoptée par le conseil des commissaires le 27 mars 2019 – Comportements des mandataires ou des partenaires attendus dans la pratique d'activités en lien ou en continuité avec les programmes offerts à la Commission scolaire.
- 05.2.4 De monsieur Christian Laforest, secrétaire général à la Commission scolaire des Draveurs : résolution C108-1904 adoptée par le conseil des commissaires le 8 avril 2019 - Gouvernance de l'école publique.
- 05.2.5 De monsieur Jean-François Roberge, député de Chambly : Besoins de l'école Pointe-Olivier à Saint-Mathias-sur-Richelieu en lien avec la mesure 15313-Soutien à l'ajout de classes spéciales.
- 05.2.6 Du ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, monsieur Jean-François Roberge : Précisions concernant les seuils de réussite.
- 05.3 Mot de la présidente et parole aux commissaires.
- 05.4 Appui au Centre de plein air l'Estacade dans le cadre du programme Projets jeunesse locaux (document SG 19.04.16-05.4).
- 10.1 Convention relative à la perception des taxes scolaires avec la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu (document séance tenante : RF 19.04.16-10.1)
- 11.1 Reddition de compte au Conseil du trésor – Suivi des projets en ressources informationnelles (document TI 19.04.16-11.1).
- 11.2 Achats regroupés pour l'achat de serveurs traditionnels, serveurs hyperconvergés, stockage, virtualisation de serveurs et de postes de travail (document TI 19.04.16-11.2).
- 12.1.1 Travaux divers mécanique-électricité - École Paul-Germain-Ostiguy (document RM 19.04.16- 12.1.1).
- 12.1.2 Installation d'un nouveau réservoir de mazout - École Saint-Alexandre (document RM 19.04.16- 12.1.2).
- 12.1.3 Entretien des chaudières et chauffe-eau (tous les établissements de la Commission scolaire) (document RM 19.04.16-12.1.3).
- 12.1.4 Télésurveillance mécanique (tous les établissements de la Commission scolaire) (document RM 19.04.16-12.1.4).
- 12.1.5 Réfection du système de ventilation au bloc B - École Saint-Vincent (document RM 19.04.16-12.1.5).
- 12.1.6 Réfection de la salle de toilettes et des vestiaires - Polyvalente Marcel-Landry (document RM 19.04.16-12.1.6).
- 12.1.7 Réfection d'escaliers et de vestibules - École de Monnoir (document RM 19.04.16-12.1.7).
- 12.1.8 Réfection de la toiture - École Saint-Alexandre (document RM 19.04.16-12.1.8).
- 12.1.9 Réfection de deux escaliers intérieurs - École Notre-Dame-du-Sacré-Cœur (document RM 19.04.16-12.1.9).
- 12.1.10 Mise à niveau de la chaufferie - École Saint-Jacques (document RM 19.04.16-12.1.10).
- 12.1.11 Réfection de la cour d'école - École du Pélican, Édifice Laflamme et réfection du débarcadère de la Polyvalente Marcel-Landry (document RM 19.04.16-12.1.11).
- 12.2 Révision de la demande d'ajout d'espace – maternelles 4 ans à l'école Saint-Eugène (document RM 19.04.16-12.2).
- 14- Remerciements et félicitations.
- 15- Autres sujets.
- 16- Levée de la séance.

Adopté à l'unanimité.

03. PLAN D'ENGAGEMENT VERS LA RÉUSSITE

Dans le cadre du mois de l'autisme, des membres de l'école des Savanes, soit monsieur Jean-Pierre Béliveau, directeur, et mesdames Annie Lincourt, directrice adjointe, Manon Vallières, orthopédagogue et Karine Lafrance, technicienne en éducation spécialisée présentent le *Projet*

la Ressource qui vise l'inclusion des élèves ayant un trouble du spectre de l'autisme dans des classes régulières. À ce propos, ils projettent une capsule vidéo où 2 enseignantes, Johanne Mercier et Lyne Roch ainsi qu'un élève, Axel Lamarre, témoignent des succès vécus.

04. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Madame Julie Larivière, parent, manifeste ses inquiétudes et ses préoccupations à l'égard de certaines situations vécues à l'école Jeanne-Mance.

05.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DU 26 MARS 2019 (document SG 19.04.16-05.1)

Chaque membre du conseil des commissaires ayant reçu copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil des commissaires tenue le 26 mars 2019 au moins six heures avant le début de la présente séance;

HR 19.04.16
002

Il est proposé par madame Lynda Tessier :

Que le secrétaire général soit dispensé de la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 26 mars 2019 et d'adopter ledit procès-verbal tel que déposé.

Adopté à l'unanimité.

SUIVI AU PROCÈS-VERBAL

Monsieur Eric Blackburn directeur général, mentionne aux membres du conseil des commissaires que les suivis administratifs ont été effectués quant aux décisions prises lors de la séance ordinaire du 26 mars 2019.

05.2 CORRESPONDANCE

05.2.1 De monsieur Jean-François Primeau, directeur des services du secrétariat général, des communications et de l'informatique à la Commission scolaire de la Vallée-des-Tisserands : résolution CC-3156-190325 adoptée par le conseil des commissaires le 25 mars 2019 – Gouvernance de l'école publique.

05.2.2 De monsieur Marc Soucie, secrétaire général à la Commission scolaire des Appalaches : résolution CC-1819-059 adoptée par le conseil des commissaires le 26 mars 2019 – Gouvernance de l'école publique.

05.2.3 De madame Élyse Giacomo, secrétaire générale à la Commission scolaire du Chemin-du-Roy : résolution 111-CC/19-03-27 adoptée par le conseil des commissaires le 27 mars 2019 – Comportements des mandataires ou des partenaires attendus dans la pratique d'activités en lien ou en continuité avec les programmes offerts à la Commission scolaire.

05.2.4 De monsieur Christian Laforest, secrétaire général à la Commission scolaire des Draveurs : résolution C108-1904 adoptée par le conseil des commissaires le 8 avril 2019 - Gouvernance de l'école publique.

05.2.5 De monsieur Jean-François Roberge, député de Chambly : Besoins de l'école Pointe-Olivier à Saint-Mathias-sur-Richelieu en lien avec la mesure 15313-Soutien à l'ajout de classes spéciales.

05.2.6 Du ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, monsieur Jean-François Roberge : Précisions concernant les seuils de réussite.

05.3 MOT DE LA PRÉSIDENTE ET PAROLE AUX COMMISSAIRES

Madame Andrée Bouchard, présidente, informe les membres du conseil des commissaires des activités auxquelles elle et certains collègues ont participé depuis la séance ordinaire du 26 mars 2019.

Madame Marie Josée Gagnon mentionne que le comité de parents a procédé, lors de leur dernière réunion, à la consultation portant sur les critères d'inscription de la maternelle 4 ans.

Après consultation et réflexion sur l'offre de formation du comité de parents, il est souhaité de rendre davantage accessible des conférences en ligne.

Dans le cadre du mois de l'autisme, madame Marie Josée Gagnon souhaite remercier les équipes écoles qui ont tenu des activités de sensibilisation.

Madame Josée Hébert rappelle que jeudi, le 25 avril 2019 à 18 h 30 à la Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot, se tiendra la conférence organisée par le comité de parents de la Commission scolaire, intitulée « Démystifiez le trouble de déficit de l'attention (TDAH) », animée par monsieur Yanick Coté. Les parents sont invités à y assister avec leurs enfants.

05.4 APPUI AU CENTRE DE PLEIN AIR L'ESTACADE DANS LE CADRE DU PROGRAMME PROJETS JEUNESSE LOCAUX (document SG 19.04.16-05.4)

Considérant le Programme Projets jeunesse locaux du Secrétariat à la jeunesse qui contribue à la mise en œuvre de la *Politique québécoise de la jeunesse 2030*;

Considérant que le Centre de plein air l'Estacade, partenaire de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, a déposé un projet dans le cadre de ce programme intitulé « ImplicAction Jeunesse Rurale »;

Considérant que le projet vise à mobiliser 25 jeunes de 12 à 17 ans, durant une année, lequel a pour objectifs la promotion de saines habitudes de vie et le soutien à la persévérance scolaire;

Considérant que les objectifs du projet sont en cohérence avec le Plan d'engagement vers la réussite 2018-2022 de la Commission scolaire;

HR 19.04.16
003

Il est proposé par monsieur François Blais :

Que la Commission scolaire des Hautes-Rivières appuie le projet déposé par le Centre de plein air l'Estacade dans le cadre du Programme Projets jeunesse locaux du Secrétariat à la jeunesse, intitulé « ImplicAction Jeunesse Rurale ».

Adopté à l'unanimité.

10.1 CONVENTION RELATIVE À LA PERCEPTION DES TAXES SCOLAIRES AVEC LA VILLE DE SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU (document séance tenante : RF 19.04.16-10.1)

Considérant que la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu procède annuellement à la vente d'immeubles pour défaut de paiement des taxes foncières municipales;

Considérant qu'en vertu de l'article 500 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ c C-19), la Ville peut, après entente avec une commission scolaire, ordonner au trésorier de faire la perception des taxes scolaires imposées par cette commission scolaire sur les immeubles situés sur leur territoire commun;

Considérant qu'en vertu de l'article 319 de la *Loi sur l'instruction publique* (RLRQ c I-13.3), la Commission scolaire peut conclure une entente avec la municipalité qui a compétence en matière d'expédition de comptes de taxes municipales sur le territoire ou une partie du territoire de la commission scolaire pour que cette municipalité perçoive, en son nom, cette taxe sur les immeubles situés sur leur territoire commun;

HR 19.04.16
004

Il est proposé par madame Nadine Arseneault :

D'autoriser monsieur Eric Blackburn, directeur général, à conclure et signer avec la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu, une convention relative à la perception des taxes scolaires dans le cadre d'une vente d'immeuble pour défaut de paiement des taxes foncières, selon les termes et modalités qu'il jugera convenables.

Adopté à l'unanimité.

11.1 REDDITION DE COMPTE AU CONSEIL DU TRÉSOR – SUIVI DES PROJETS EN RESSOURCES INFORMATIONNELLES (document TI 19.04.16-11.1)

Considérant la *Loi sur la gouvernance et la gestion des ressources informationnelles des organismes publics et des entreprises du gouvernement*;

Considérant les règles relatives à la planification et à la gestion des ressources informationnelles émises par le Conseil du Trésor le 5 avril 2018;

Considérant qu'aux termes de ces règles, chaque organisme public doit produire un état de ses projets qualifiés dont la phase d'exécution est débutée selon les moyens déterminés par le Conseil du Trésor;

Considérant qu'à cet effet, le Conseil du Trésor a mis en place un « tableau de bord » sur l'état de santé de certains projets en ressources informationnelles;

Considérant que la mise à jour des informations contenues au Tableau de bord devra se faire à tous les 3 mois;

HR 19.04.16
005

Il est proposé par madame Lynda Tessier :

Que le conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, à titre de plus haut dirigeant de l'organisme; autorise madame Annie Lussier, directrice du Service des technologies de l'information à mettre à jour ledit « Tableau de bord » et de le publier selon les modalités prescrites par le Conseil du Trésor après l'avoir présenté au conseil des commissaires afin qu'il en prenne connaissance et ce, jusqu'au 30 juin 2020.

Adopté à l'unanimité.

11.2 ACHATS REGROUPÉS POUR L'ACHAT DE SERVEURS TRADITIONNELS, SERVEURS HYPERCONVERGÉS, STOCKAGE, VIRTUALISATION DE SERVEURS ET DE POSTES DE TRAVAIL (document TI 19.04.16-11.2)

Considérant les dispositions de la *Politique d'acquisition* de la Commission scolaire favorisant le processus d'achats regroupés;

Considérant que la Commission scolaire identifie le processus d'achats regroupés comme initiative favorisant la réalisation d'économies;

Considérant que Collecto publie un appel d'offres pour l'acquisition de solutions d'infrastructure de types serveurs traditionnels, de serveurs hyperconvergés, de solutions de stockage ainsi que de solutions visant la virtualisation de serveurs et la virtualisation de postes de travail et qu'elle reçoit les soumissions pour le regroupement au nom des organisations participantes;

Considérant que la durée de ce mandat est de 24 mois et qu'il pourra être renouvelé pour une période additionnelle de 12 mois après évaluation, le cas échéant;

Considérant que la *Loi sur les contrats des organismes publics* oblige les organismes publics à signifier leur intérêt à faire partie d'une négociation en confiant un mandat au regroupement;

HR 19.04.16
006

Il est proposé par monsieur François Blais :

D'autoriser l'adhésion de la Commission scolaire des Hautes-Rivières au regroupement d'achats pour l'acquisition de serveurs traditionnels, de serveurs hyperconvergés, de stockage, de virtualisation de serveurs;

De mandater Collecto afin de la représenter et d'agir en son nom dans le cadre de l'appel d'offres du regroupement d'achats des commissions scolaires, pour l'acquisition de serveurs traditionnels, de serveurs hyperconvergés, de stockage, de virtualisation de serveurs et de postes de travail;

D'autoriser le directeur général à signer pour et au nom de la Commission scolaire des Hautes-Rivières le ou les mandats d'achats;

Et

D'autoriser la directrice du Service des technologies de l'information à signer les bons de commandes qui en découleront dans le respect des enveloppes budgétaires prévues pour chacune des années.

Adopté à l'unanimité.

12.1 ADJUDICATION DE CONTRATS

12.1.1 TRAVAUX DIVERS MÉCANIQUE-ÉLECTRICITÉ - ÉCOLE PAUL-GERMAIN-OSTIGUY (document RM 19.04.16- 12.1.1)

Considérant l'analyse des soumissions reçues;

HR 19.04.16
007

Il est proposé par monsieur Stéphane Surprenant :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, GNR Corbus Inc., le contrat pour des travaux divers de mécanique-électrique à l'école Paul-Germain-Ostiguy, au montant de 296 600,00 \$ (taxes en sus).

Adopté à l'unanimité.

12.1.2 INSTALLATION D'UN NOUVEAU RÉSERVOIR DE MAZOUT - ÉCOLE SAINT-ALEXANDRE (document RM 19.04.16- 12.1.2)

Considérant l'analyse des soumissions reçues;

**HR 19.04.16
008**

Il est proposé par madame Lynda Tessier :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Pétrisol Inc., le contrat pour l'installation d'un nouveau réservoir de mazout à l'école Saint-Alexandre, au montant de 130 225,00 \$ (taxes en sus).

Adopté à l'unanimité.

12.1.3 ENTRETIEN DES CHAUDIÈRES ET CHAUFFE-EAU (TOUS LES ÉTABLISSEMENTS DE LA COMMISSION SCOLAIRE) (document RM 19.04.16-12.1.3)

Considérant l'analyse des soumissions reçues;

**HR 19.04.16
009**

Il est proposé par madame Pierre Boudreau :

Que le conseil des commissaires autorise la conclusion des contrats ci-après mentionnés;

D'accorder aux plus bas soumissionnaires conformes, Navada Ltée pour les lots numéro 1, 3 et 4 et à Entreprises Larry Chauffage Gaz Naturel Inc. pour le lot numéro 2, les contrats pour l'entretien des chaudières et chauffe-eau de tous les établissements de la Commission scolaire pour une période de 3 ans, soit 2018-2019, 2019-2020 et 2020-2021, au montant total de 184 930,00 \$ (taxes en sus).

Adopté à l'unanimité.

12.1.4 TÉLÉSURVEILLANCE MÉCANIQUE (TOUS LES ÉTABLISSEMENTS DE LA COMMISSION SCOLAIRE) (document RM 19.04.16-12.1.4)

Considérant l'analyse de la soumission reçue;

**HR 19.04.16
010**

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

Que le conseil des commissaires autorise la conclusion du contrat ci-après mentionné;

D'accorder au seul soumissionnaire conforme, Av-Tech Inc., le contrat pour la télésurveillance mécanique de tous les établissements de la Commission scolaire pour une période de 3 ans, soit 2018-2019, 2019-2020 et 2020-2021, au montant de 121 702,23 \$ (taxes en sus).

Adopté à l'unanimité.

12.1.5 RÉFECTION DU SYSTÈME DE VENTILATION AU BLOC B - ÉCOLE SAINT-VINCENT (document RM 19.04.16-12.1.5)

Considérant l'analyse des soumissions reçues;

**HR 19.04.16
011**

Il est proposé par monsieur Stéphane Surprenant :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Constructions J. Boulais Inc., le contrat pour la réfection du système de ventilation au Bloc B de l'école Saint-Vincent, au montant de 643 187,00 \$ (taxes en sus).

Adopté à l'unanimité.

12.1.6 RÉFECTION DE LA SALLE DE TOILETTES ET DES VESTIAIRES - POLYVALENTE MARCEL-LANDRY (document RM 19.04.16-12.1.6)

Considérant l'analyse des soumissions reçues;

**HR 19.04.16
012**

Il est proposé par madame Josée Hébert :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Construction GCP Inc., le contrat pour la réfection de salle de toilettes et vestiaires à la Polyvalente Marcel-Landry, au montant de 194 800,00 \$ (taxes en sus).

Adopté à l'unanimité.

12.1.7 RÉFECTION D'ESCALIERS ET DE VESTIBULES - ÉCOLE DE MONNOIR (document RM 19.04.16-12.1.7)

Considérant l'analyse des soumissions reçues;

**HR 19.04.16
013**

Il est proposé par monsieur Martin Paquette :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Construction Dougère Inc., le contrat pour la réfection d'escaliers et de vestibules à l'école de Monnoir, au montant de 42 300,00 \$ (taxes en sus).

Adopté à l'unanimité.

12.1.8 RÉFECTION DE LA TOITURE - ÉCOLE SAINT-ALEXANDRE (document RM 19.04.16-12.1.8)

Considérant l'analyse des soumissions reçues;

**HR 19.04.16
014**

Il est proposé par madame Lynda Tessier :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Imperméabilisation Revêtement Québec I.R.Q Inc., le contrat pour la réfection de la toiture à l'école Saint-Alexandre, au montant de 43 250,00 \$ (taxes en sus).

Adopté à l'unanimité.

12.1.9 RÉFECTION DE DEUX ESCALIERS INTÉRIEURS - ÉCOLE NOTRE-DAME-DU-SACRÉ-CŒUR (document RM 19.04.16-12.1.9)

Considérant l'analyse des soumissions reçues;

HR 19.04.16
015

Il est proposé par madame Manon Côté :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Constructions Dougère Inc., le contrat pour la réfection de deux escaliers intérieurs à l'école Notre-Dame-du-Sacré-Cœur, au montant de 41 900,00 \$ (taxes en sus).

Adopté à l'unanimité.

12.1.10 MISE À NIVEAU DE LA CHAUFFERIE - ÉCOLE SAINT-JACQUES (document RM 19.04.16-12.1.10)

Considérant l'analyse des soumissions reçues;

HR 19.04.16
016

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Les Entreprises O'propp (connu, depuis le 1^{er} avril 2019, sous le nom de « 2947-8302 Québec Inc. » suite à une réorganisation corporative), le contrat pour la mise à niveau de la chaufferie à l'école Saint-Jacques, au montant de 267 426,31 \$ (taxes en sus).

Adopté à l'unanimité.

12.1.11 RÉFECTION DE LA COUR D'ÉCOLE - ÉCOLE DU PÉLICAN, ÉDIFICE LAFLAMME ET RÉFECTION DU DÉBARCADÈRE DE LA POLYVALENTE MARCEL-LANDRY (document RM 19.04.16-12.1.11)

Considérant l'analyse des soumissions reçues;

HR 19.04.16
017

Il est proposé par madame Lynda Tessier :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, B. Frégeau & Fils Inc., le contrat pour la réfection de la cour de l'école du Pélican – Édifice Laflamme et la réfection du débarcadère de la Polyvalente Marcel-Landry, au montant de 483 252,20 \$ (taxes en sus).

Adopté à l'unanimité.

12.2 RÉVISION DE LA DEMANDE D'AJOUT D'ESPACE – MATERNELLES 4 ANS À L'ÉCOLE SAINT-EUGÈNE (document RM 19.04.16-12.2)

Considérant le projet d'agrandissement présentement en cours à l'école Saint-Eugène, lequel avait déjà été autorisé dans le cadre du plan québécois des infrastructures 2018-2028, selon la mesure 50511 « Ajout d'espace pour la formation générale (ajout d'espace) »;

Considérant que le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement Supérieur permet aux commissions scolaires de demander d'ajouter des classes de maternelle 4 ans dans la portée des projets d'ajout d'espace déjà autorisés;

Considérant l'intention du gouvernement de déployer les services éducatifs à la maternelle 4 ans à temps plein à travers le Québec;

Considérant la forte densité de la population sur le territoire de l'école Saint-Eugène;

HR 19.04.16
018

Il est proposé par madame Anne-Marie Noël :

Que dans le cadre du plan québécois des infrastructures 2018-2028, selon la mesure 50511 « Ajout d'espace pour la formation générale (ajout d'espace) » et afin d'assurer une stabilité de fréquentation scolaire pour les élèves résidant dans cette partie de secteur, la Commission scolaire des Hautes-Rivières adresse une demande de révision d'ajout d'espace auprès du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement Supérieur pour l'école Saint-Eugène et ce, en fonction des besoins qui seront identifiés et en respect des critères prévus par la mesure.

De transmettre copie de cette résolution aux députés madame Claire Isabelle et monsieur Louis Lemieux ainsi qu'à la présidente du conseil d'établissement de l'école Saint-Eugène, madame Chantal Bisson.

Adopté à l'unanimité.

14- REMERCIEMENTS ET FÉLICITATIONS

HR 19.04.16
019

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

Que des remerciements soient adressés à madame Annie Ducharme qui, dans le cadre de son projet « Un autre regard, comprendre et voir l'autisme autrement », a remis des bourses totalisant la somme de 4 000 \$ aux écoles de Richelieu, Marie-Derome, Marguerite-Bourgeoys ainsi qu'au Centre d'éducation des adultes La Relance.

Adopté à l'unanimité.

HR 19.04.16
020

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

Que des remerciements soient adressés à madame Stéphanie Côté, enseignante à l'école Joséphine-Dandurand ainsi qu'à ses collègues et que des félicitations soient transmises aux élèves, lauréats locaux du Défi OsEntreprendre pour le 2^e cycle du secondaire, avec leur projet *Une robe de bal pour Cendrillon*. Les membres du conseil des commissaires félicitent cette initiative porteuse de valeurs entrepreneuriales, de beaux apprentissages et des compétences qui serviront aux élèves tout au long de leur vie.

Adopté à l'unanimité.

HR 19.04.16
021

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

Que des remerciements soient adressés à madame Caroline Désormeaux, enseignante à l'école Saint-Vincent ainsi qu'à ses collègues, et que des félicitations soient transmises à ses élèves, lauréats locaux du Défi OsEntreprendre pour le 3^e cycle du primaire, avec leur projet *Sacologique, pour un goûter bien enveloppé*. Les membres du conseil des commissaires félicitent cette initiative porteuse de valeurs entrepreneuriales, de beaux apprentissages et des compétences qui serviront aux élèves tout au long de leur vie.

Adopté à l'unanimité.

HR 19.04.16
022

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

Que des remerciements soient adressés à madame Isabelle Pomerleau, enseignante à l'école Saint-Vincent ainsi qu'à ses collègues, et que des félicitations soient transmises à ses élèves, lauréats locaux du Défi OsEntreprendre pour le 1^e cycle du primaire, avec leur projet *Super-tissu*. Les membres du conseil des commissaires félicitent cette initiative porteuse de valeurs entrepreneuriales, de beaux apprentissages et des compétences qui serviront aux élèves tout au long de leur vie.

Adopté à l'unanimité.

HR 19.04.16
023

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

Que des remerciements soient adressés à madame Brigitte Fortin, enseignante à l'école Pointe-Olivier ainsi qu'à ses collègues, et que des félicitations soient transmises à ses élèves, lauréats locaux du Défi OsEntreprendre hors-concours pour le préscolaire, avec leur projet *Bienveillants pour la planète*. Les membres du conseil des commissaires félicitent cette initiative porteuse de valeurs entrepreneuriales, de beaux apprentissages et des compétences qui serviront aux élèves tout au long de leur vie.

Adopté à l'unanimité.

HR 19.04.16
024

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

Que des remerciements soient adressés à madame Magalie Dallaire, enseignante à l'école Bruno-Choquette ainsi qu'à ses collègues, et des félicitations soient transmises à ses élèves du 3^e cycle du primaire, qui se sont mérité un coup de chapeau de la part d'un jury qui avait peine à trancher, lors du Défi OsEntreprendre, pour leur projet *À toi de cuisiner santé*. Les membres du conseil des commissaires félicitent cette initiative porteuse de valeurs entrepreneuriales, de beaux apprentissages et des compétences qui serviront aux élèves tout au long de leur vie.

Adopté à l'unanimité.

HR 19.04.16
025

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

Que des remerciements soient adressés à madame Sylvie Labelle, enseignante à la Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot ainsi qu'à ses collègues, et des félicitations soient transmises à ses élèves du 2^e cycle du secondaire, qui se sont mérité un coup de chapeau de la part d'un jury qui avait peine à trancher, lors du Défi OsEntreprendre, pour leur projet *Polyfripe*. Les membres du conseil des commissaires félicitent cette initiative porteuse de valeurs entrepreneuriales, de beaux apprentissages et des compétences qui serviront aux élèves tout au long de leur vie.

Adopté à l'unanimité.

HR 19.04.16
026

Il est proposé par madame Nadine Arseneault :

Que des remerciements soient adressés à madame Christiane Allard et au docteur Michel Lefebvre, propriétaires du Vignoble 1292, pour le prêt de leur salle qui a permis de faire une activité de financement au profit de l'école Saint-Blaise. Cette activité a eu lieu le 7 avril 2019 et

a permis aux familles de venir manger du spaghetti à l'une des 4 tables offertes tout au long de la journée.

Adopté à l'unanimité.

HR 19.04.16
027

Il est proposé par monsieur Martin Paquette :

Que des remerciements soient adressés à messieurs Claude Roy et Marc-André Dubois, enseignants en musique à l'école Monseigneur-Euclide-Théberge, ainsi que des félicitations à leurs élèves, pour la grande qualité du concert offert par l'harmonie de l'école.

Adopté à l'unanimité.

15. AUTRES SUJETS

Aucun autre sujet n'est ajouté.

16. LEVÉE DE LA SÉANCE

HR 19.04.16
028

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

Que la séance soit levée.

Adopté à l'unanimité.

LA PRÉSIDENTE

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL